



Le Docteur Monot décrit le vide laissé dans les villages par le départ des femmes venues se placer comme nourrices à domicile à Paris. Entre 1858 et 1864 sur les 2 884 femmes ayant accouché dans les 10 communes du canton, 1897 d'entre elles, soit les deux tiers, ont émigré. Il aussi évoque la mort massive des enfants nouveau-nés laissés par leur mère. Il obtiendra en 1877 une loi fixant à 7 mois révolus l'âge minimal d'un bébé avant que sa mère puisse allaiter dans la société parisienne aisée.

L'industrie des nourrices sur le lieu durera jusqu'à la guerre de 1914.

Le « tour d'abandon » ou « boîte à bébé » :

En France, les tours d'abandon sont introduits par Saint-Vincent-de-Paul qui fera construire le premier en 1638. Ils seront officiellement légalisés en 1811. On en compte 251 dans toute la France. On en trouvait à la porte des hôpitaux. Le tour, sorte de tambour pivotant, est destiné à recevoir des nourrissons mais aussi des enfants jusqu'à un âge avancé (cinq ans et même 10 ans). On tire la cloche à l'extérieur de l'hospice pour aviser du dépôt d'un enfant, souvent à la nuit tombée, pour ne pas être reconnue. Le petit disparaît de l'autre côté du mur. Il est réceptionné par une sœur tourière. L'enfant abandonné restera en crèche 8 à 10 jours, le temps d'être observé. Il lui sera attribué un collier sur lequel sera inscrit son numéro. Il devra le garder jusqu'à l'âge de 6 ans. Étaient inscrites sur un registre les « remarques » : tous les objets que la maman avait pu laisser dans le linge du bébé pour une éventuelle reconnaissance plus tard : billet de reconnaissance, ruban, médaille, bout de tissu, image ou lettre. Les tours seront abandonnés officiellement en 1904.



Y aivot quaitte feilles

Ce soir, nous allons vous raconter l'histoire du Bérot (Albert), Petit Paris, à la recherche de sa vraie mère. Il est parti, tout comme nous, d'une photo. Cette photo existe réellement, nous l'avons vue à Alligny-en-Morvan lors de notre visite du Musée des nourrices et des enfants de l'Assistance publique.

BAL DES ENFANTS DU MORVAN

SAMEDI 13 MAI 2017

Salle Devosge - DIJON

Crédit  Mutuel
Enseignant
www.cme.creditmutuel.fr

Et pour continuer de danser aux sons de nos musiques, notre CD, sorti en 2016 est en vente pour la modique somme de 12€

ECRITÔ

Le Kir du Chanouène

Beursaudes et ch'tites denrées

Queuch' de couaïssot

Tô les aillements d'lai potée d'aican eun'aïqueulée d'légumes pôtre-môle

Quiac-bitou d'aivou d'lai crâme

Calas du Morvan

Fians ai pônmes

VEINGN'S Du bian Du rouge Tant qu't'en veux

Café

Si vous avez encore soif Crémant et cidre

Potée des Enfants du Morvan

Y aivot quaitte feilles



Montsauche-les-Settons, route de Saulieu (détail), scène non datée © Collection Legrain



Samedi 18 février 2017

www.enfantsdumorvan.fr

 @EnfantsDuMorvan

Avec la révolution industrielle, une nouvelle classe sociale apparaît au XIX^{ème} siècle : le prolétariat composé de petits artisans ruinés ou de paysans pauvres venus à la ville vendre leurs bras. Ce prolétariat compte de nombreux déracinés, coupés de toute attache familiale, d'où un nombre important d'abandon d'enfants dans les grandes villes (28% des naissances à Paris) et la nécessité d'organiser le placement des orphelins.

Dès le début du XIX^{ème} siècle, les enfants abandonnés sont placés par l'Assistance publique dans des familles d'accueil. A cette époque, les familles morvandelles accueillent en premier lieu des enfants issus des départements bourguignons. A partir de 1850, les départements de la Seine proposent des salaires plus élevés aux nourrices morvandelles pour qu'elles élèvent les orphelins (les « champis ») de la région parisienne. Le Morvan connaît alors un afflux de ces orphelins que l'on nomme les « Petits-Paris ». Ces enfants arrivent dans les campagnes par l'intermédiaire de « meneurs » ou par les nourrices de retour de Paris qui ramènent parfois jusqu'à trois enfants. A l'origine, les nourrices vont chercher les enfants à Paris dans des



bureaux de placement créés par l'Assistance publique. Des agences sont ensuite créées en région. Les « **nourrices sur place** », mères allaitantes, accueillent chez elles des enfants des villes dont les parents ne peuvent plus s'occuper et des enfants abandonnés ou orphelins. D'autres, appelées « nourrices sèches » élèvent ces enfants au biberon. En 1876, l'agence de Château-Chinon est la plus importante de France ; elle place 3000 enfants par an. De 1820 à 1950, le nombre de « Petits-Paris » élevés dans le Morvan est estimé à 250 000. Pour ceux qui ont la chance de survivre, les Petits-Paris sont élevés comme tout autre enfant morvandiau. Ils vont à l'école communale puis apprennent un métier. Certains s'y marient et y fondent leur famille.

Une des conséquences est une surmortalité infantile très élevée. Les chiffres de la mortalité des enfants placés en nourrice sont édifiants... Le sort des « Petits Paris », est terrible : leur taux de mortalité atteint 71% pendant la première année de leur existence, alors que le taux de mortalité infantile pour l'ensemble de la France en 1865 est de 17,9%. C'est le docteur **Charles Monot**, (1830-1914) médecin du canton de Montsauche, qui publie ces chiffres alarmants dans un rapport qu'il adresse au Préfet de la Nièvre. Cette prise de conscience aboutira, après de longs débats (8 ans !), à la loi Roussel de 1874 : « *Tout enfant, âgé de moins de deux ans, qui est placé moyennant salaire en nourrice, en sevrage ou en garde hors du domicile de ses parents, devient, par ce fait, l'objet d'une surveillance de l'autorité publique, ayant pour but de protéger sa vie et sa santé.* »



Les raisons d'une telle surmortalité sont multiples. D'abord les aléas du transport des enfants, conduits loin de chez eux par des « meneurs » qui s'en occupent mal. Ils laissent les bébés dans le froid ... Les « meneurs » seront officiellement supprimés en 1821 mais continueront à alimenter en nourrices les « petits bureaux ». Il y a également les nourrices qui allaitent parfois aussi leur propre enfant : elles ont alors moins de lait pour l'enfant placé. Elles recourent alors à l'allaitement artificiel (lait d'animaux) ou à des bouillies ; une alimentation inadaptée pour des nourrissons. Sans compter les mauvaises conditions d'hygiène de la vie paysanne (cohabitation avec les animaux, fumer) ou le manque de surveillance (elles vont aux champs... et laissent le bébé seul à la maison). Elles soignent elles-mêmes l'enfant quand il est malade au lieu d'appeler le médecin.

Après le rapport du docteur Monot, des médecins-inspecteurs visitent régulièrement les enfants

et les familles et s'assurent des bons soins donnés et du bon maintien de l'hygiène. Ils se heurtent parfois à des croyances bien ancrées et doivent faire preuve de persuasion. Néanmoins le taux de mortalité chute considérablement. Seule la mortalité des enfants nourris au biberon par les nourrices sèches reste importante (elle est estimée au double de celle des enfants nourris au sein) mais diminue rapidement grâce à l'apprentissage d'une bonne utilisation du biberon et à l'usage de le maintenir en bon état de propreté.



Dans la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle, presque toutes les familles aisées ont une nourrice chez elles. Le phénomène s'est généralisé à partir de 1830 ; il est le fait d'une nouvelle bourgeoisie (d'affaires et d'industrie) qui aime paraître, la « **nourrice sur lieu** » devenant alors un signe extérieur de richesse.

Ces nourrices, après leur recrutement par le bureau des nourrices, partent pour la capitale nourrir les enfants des familles bourgeoises. Elles sont habillées de pied en cap, choyées, bien alimentées et entourées de soins par les familles qui les ont choisies ; le poupon doit bénéficier des meilleures conditions d'allaitement possible. Elles suivent les familles dans tous leurs déplacements en France, parfois même à l'étranger et ont la chance de pouvoir apprendre à lire et à écrire. En contrepartie, elles doivent être très disponibles et recluses, partagées entre les activités domestiques et les promenades au jardin public. Leurs propres enfants sont le plus fréquemment confiés à des voisins ou à des grands-parents, sevrés et élevés au biberon. Parfois ils sont confiés à une nourrice restée au pays qui les élèvera en même temps que les siens. Souvent lorsque la mort d'un enfant survient, celle-ci est cachée à la mère par crainte que son lait ne se tarisse. Pendant le temps d'une «nourriture» (environ 2 ans), les maris restaient au village en s'occupant peu, devenant souvent alcooliques. Une minorité mettait en location leurs terres à bas prix et partait en Picardie comme travailleurs agricoles, ou en Bresse pour recouvrir les toits de chaume. D'autres se louaient galvachers de mai à fin novembre. Tolérants vis-à-vis de leurs épouses, les encourageant parfois à partir à Paris car les gains perçus (une nourrice était payée 100 Fr. par mois) permettaient de faire vivre la famille ou de revenir au pays avec un pécule non négligeable qui pouvait être multiplié par deux ou trois car c'était généralement le nombre de séjours qu'effectuaient ces femmes. Habitues au confort parisien, à une nourriture copieuse et variée, elles voulaient retrouver un peu de ce bien-être dans leur pays natal et y employaient l'argent gagné. L'intérieur des maisons appelées « maison de lait » est meublé avec goût, les chaises remplacent les bancs utilisés jusqu'alors. Le toit de chaume est remplacé par un toit d'ardoises, des biens depuis longtemps convoités (terre, bétail...)



Le toit de chaume est remplacé par un toit d'ardoises, des biens depuis longtemps convoités (terre, bétail...) sont acquis. La viande, absente de la table autrefois, fait son apparition souvent une fois par semaine. De nombreuses nourrices sont placées dans des familles prestigieuses et conservent un réel attachement aux enfants et cet attachement est réciproque. « C'est à Dun-les-Places qu'on est venu chercher une nourrice pour le roi de Rome fils de l'empereur Napoléon Ier, pour le duc de Wurtemberg, fils de la princesse Marie, et pour le prince de Condé, fils du Duc d'Aumale. À Empury on est venu en chercher pour le fils de Napoléon III et à Lormes pour une des filles de Félix Faure.

